

# Où donc va Dalloz ?

## Et, accessoirement, que deviendront ses salarié(e)s ?

Après le projet de fusion, puis la dé-fusion (ou l'in-fusion ?), le projet de déménagement à Montrouge (avec les EL), puis à Issy, puis à Châtillon (avec les EL et les EFL), la mise en place de « rapprochements opérationnels » Dalloz-EL concernant plusieurs services (comptabilité, marketing, commercial...), les dirigeants du GIE Lefebvre-Sarrut inventent le regroupement externalisé, ou la « mutualisation des services supports », pour ne pas dire la restructuration, en créant la société « ELS Gestion », dont ils voudraient voir la naissance officielle en janvier 2014, pour la galette des rois. Mais il n'y aura ni fève ni couronne pour les salariés Dalloz, Éditions législatives et Éditions Francis Lefebvre des trois services administration des ventes (ADV), qui auront alors quitté leur entreprise d'origine pour un avenir incertain...

### Des motifs d'inquiétude qui se multiplient

→ Au cours du CE de septembre, la direction de Dalloz a annoncé que, « pour des motifs économiques », il ne serait plus procédé, désormais, au remplacement systématique des postes laissés vacants (quelle qu'en soit la raison), contrairement à un usage établi depuis des années. Ne pas remplacer une personne, c'est considérer soit que son travail n'était d'aucune utilité, soit qu'il est « normal » que ses collègues immédiats absorbent la charge de travail laissée sans titulaire. La direction considère-t-elle que les salariés sont en sureffectif ? Peut-on penser que de tels choix n'auront aucune conséquence sur les conditions de travail et la qualité produite ?



→ Très prochainement (fin 2013-début 2014), la société occupant actuellement le 3<sup>e</sup> étage des locaux de la rue Froidevaux devrait mettre fin à son bail. (Rappelons que cet étage avait été « perdu » par Dalloz lors de la fameuse chorégraphie managériale « Je pars/Je reste » de 2010, et que les salariés de la télévente en furent quittes pour être quasi illico déplacés à Montrouge.) Or Dalloz, qui manque de place au point que de nombreux travaux de réaménagement ont été effectués afin de faire tenir plus de personnes dans moins de mètres carrés, ne se porte pas candidat à la reprise de ce bail ! Que peut-on en déduire ? Qu'une densité proche de celle des sardines en boîte est jugée propice à un travail productif et épanouissant ? Ou bien que la place ne manquera pas lorsque certains salariés auront quitté les lieux ?

### Vers une fusion-absorption ?

→ Le projet du GIE de fusionner les trois ADV n'est qu'une première étape : devraient suivre la comptabilité, l'informatique générale (voire toute l'informatique, puisque le service de l'informatique éditoriale [IED] est une originalité de Dalloz), puis le service des relations clients (SRC)... ELS Gestion ressemblerait à une sorte de fourre-tout regroupant les « services prestataires » du groupe. Avec quels statuts, quelle convention collective, quel objet commun ? Dépourvue de tout accord d'entreprise, la nouvelle société ne pourra établir, pour 2014, ni jours de RTT, ni intéressement, ni participation.

→ Qui peut être certain, aujourd'hui, de ne pas être transféré à court ou à moyen terme ?

**INFO'COM-CGT DALLOZ**  
infocomcgt.fr  
dallos@infocomcgt.fr

**info'com-cgt**  
SALAIRES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Quels services seraient définitivement à l'abri, et dans quelles conditions ? Dans son courrier relatif au plan «ELAN 2014-2016», notre présidente a salué la qualité «exceptionnelle» des contributions des groupes de travail où se sont impliqués «plus de 150 collaborateurs de notre maison». Que deviendra cette valeur collective si plusieurs services sont «externalisés» ?

→ Nous ne pouvons que saluer la réaction du comité d'entreprise, qui a fait usage de son droit d'alerte en réponse au projet

d'externalisation du service ADV. Mais si cette réaction institutionnelle («le CE envisage d'avoir recours à un avocat») est nécessaire, sera-t-elle suffisante pour s'opposer efficacement à l'absorption, version ingestion ophidienne ?

**Il y a trois ans, lors de la grève du 25 novembre 2010, les salariés de Dalloz avaient réussi, en montrant leur détermination collective, à faire renoncer le groupe à son projet de fusion. N'est-il pas temps de nous mobiliser à nouveau ?**

Paris, lundi 2 décembre 2013

## Info'Com-CGT, une nouvelle force syndicale pour tous

En région parisienne, Info'Com-CGT se donne comme perspective d'unir tous les salariés travaillant dans la presse, l'édition, la publicité, le multi-média et la communication.

Depuis 2006 où nous avons lancé ce projet, notre travail intersyndical a donc abouti à la construction d'une nouvelle organisation, plus large, plus puissante, plus adéquate aux besoins sociaux, ainsi qu'aux réalités techniques et économiques de ces secteurs stratégiques.

### Construire notre avenir

En effet, pour Info'Com-CGT, défendre les droits des journalistes, cadres, employés ou ouvriers, ne peut se faire de manière corporatiste : l'augmentation des salaires, l'amélioration de la couverture sociale, l'élargissement de l'offre de formation, l'évolution des carrières... toutes ces questions permettent d'unir les salariés pour revendiquer.

Mais, surtout, Info'Com-CGT porte comme première revendication la mise en oeuvre d'une authentique «sécurité sociale professionnelle», qui garantit par une véritable gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences, la fin des plans de licenciements et autres ruptures conventionnelles, condition fondamentale de l'émancipation, du bien-être des salariés et de la défense de l'emploi.

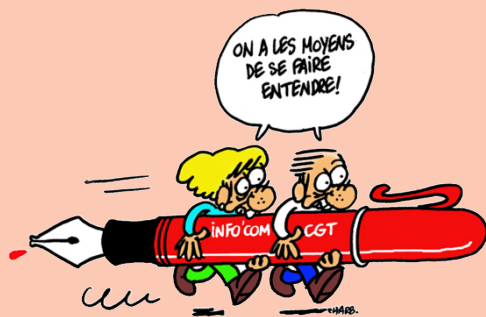
La «sécurité sociale professionnelle» revendiquée par la CGT, avec l'appui croissant de toutes les forces progressistes, est fondée sur cette première disposition : «Dans le cas d'un licenciement pour motif économique réel, les employeurs, solidairement responsables au sein d'une branche professionnelle ou même d'un territoire, devraient être assujettis à proposer des solutions (nouvel emploi, congé de conversion, reclassement, formation professionnelle...). Le contrat de travail devrait être maintenu jusqu'à ce qu'une solution durable et satisfaisante pour le salarié soit mise en place.»

### Entrez dans l'action... syndicale !

Info'Com-CGT vous invite à prendre votre place dans l'action syndicale, à vous investir, à vous y épanouir, car le syndicat ce n'est pas «les autres», qu'ils soient responsables ou délégués, élus ou mandatés. La vraie force de toute la CGT, c'est l'action conjuguee et cohérente de ses 700 000 adhérents pour améliorer la situation de toutes et tous. «Solidarité !» est notre mot d'ordre, aujourd'hui plus que jamais.

Adhérer à Info'Com-CGT, c'est choisir de faire vivre la démocratie. Notre organisation décide de ses orientations avec les syndiqués et leurs représentants. En effet, être adhérent, c'est se doter du droit de donner son opinion, de débattre et de participer à la prise de décision, voire de s'impliquer plus dans la vie syndicale.

Que vous soyez employé, ouvrier, agent de maîtrise, cadre ou journaliste, nous vous invitons à rejoindre la CGT en adhérant à Info'Com-CGT !



**INFO'COM-CGT DALLOZ**  
infocomcgt.fr  
dallos@infocomcgt.fr

**info'com-cgt**  
SALARIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION